

sortes de recherches. Je veux parler de la question du code postal et du transfert des Postes à une société de la Couronne. Quelle somme d'études nous faut-il?

Aujourd'hui, les députés n'ont pu faire autrement, du fait du genre de bill à l'étude, que de parler de pauvreté. Nous avons eu la guerre contre la pauvreté, des comités de la pauvreté, des études sur la pauvreté et des audiences sur la pauvreté. Nous l'étudions, nous luttons contre elle, nous nous efforçons d'en mesurer l'ampleur et le seuil de la pauvreté semble se déplacer. Il y a des divergences d'opinion quant à savoir qui est pauvre mais nous éprouvons le sentiment profond que trop de gens le sont actuellement. Si j'ai bien compris le ministre hier soir, seulement 10 p. 100 de nos concitoyens se trouvent dans la catégorie des riches qui commencent à \$10,000 par an. Cela explique que tant de Canadiens se situent en deçà du seuil de pauvreté. Malgré la précision des statistiques à notre époque, il y a beaucoup, beaucoup trop de gens en deçà de ce seuil,

• (3.10 p.m.)

C'est terrible que dans notre pays, dont nous parlons comme d'un pays fier, glorieux et libre, ce pays que, selon Laurier, était celui du XX^e siècle, il y ait tant de chômage, tant de pauvreté, tant d'entraves à l'expansion économique et tant de mécontentement que les gens doivent compter sur l'État pour se faire dédommager de leurs efforts au nom de l'État.

En cet après-midi paisible, propre à la réflexion et amical, je n'ai pas l'intention de dire tout ce que je voudrais, ou même de prendre tout mon temps de parole. Je voudrais être généreux et laisser quelques minutes aux autres. Cependant, je suis tourmenté par bien des aspects de cette mesure—pas seulement par l'aspect pécuniaire. Je songe beaucoup à toute cette question de l'évaluation des moyens, si ce n'est pas une expression trop archaïque. Je suis juste assez vieux à 51 ans pour me souvenir de certaines des humiliations lamentables et douloureuses qu'ont subies des Canadiens autrefois, alors qu'ils tentaient d'obtenir de dérisoires pensions de vieillesse comme on les appelait à l'époque, distribuées parcimonieusement par des gouvernements mesquins et insensibles de toutes sortes.

Le député de Timiskaming (M. Peters) a parlé de ceux qui frauderaient. Je suis trop poli pour utiliser ce mot, mais il y en a sûrement qui ont fait des déclarations plus ou moins exactes et bien des gens ont cédé leurs biens à d'autres. Ils pensaient que c'était un geste qui leur permettrait de prouver à l'État qu'ils étaient pauvres. Et les pauvres diables ont découvert qu'ils n'avaient réussi dans toute cette affaire lamentable qu'à se départir de leurs maigres biens. Ainsi, monsieur l'Orateur, je me suis toujours méfié de l'évaluation des moyens d'existence. A mon avis, c'est une chose inique et dégradante. Elle a porté des gens à faire devant les exigences de l'État des choses que des citoyens ne devraient pas être appelés à faire.

Peut-être en sommes-nous arrivés à une époque tellement sophistiquée que, simplement parce que nous en avons changé la désignation,—nous ne parlons plus d'évaluation des moyens mais d'impôt négatif sur le revenu et de constatation des besoins,—nous pouvons nous passer de ces procédés dégradants. Je n'en suis cependant pas

encore convaincu. Je souhaiterais l'être, car je sais que la vie est bien loin d'être rose pour les personnes âgées dans notre société aujourd'hui. Dans des civilisations plus anciennes, on honorait, on révérait même les personnes âgées et l'expression «nos aînés» était une accolade. Aujourd'hui, on a tendance à mettre de côté le citoyen âgé, car nous vivons à une époque où il faut être moderne ou jeune, ou le prétendre, à une époque qui, peut-être, ne sait pas apprécier les vertus et les valeurs que confère une longue vie. Ainsi, au problème économique de la vieillesse viennent s'ajouter des problèmes d'ordre social et parfois, en vérité, d'ordre spirituel.

Je suis inquiet, et certains ont prétendu que les pensionnés de la vieillesse étaient l'enjeu des luttes politiques. Ce fut certes le cas, monsieur l'Orateur, et ce l'est encore un peu, mais moins peut-être grâce au gouvernement que dirigeait le très honorable député de Prince Albert (M. Diefenbaker).

Pendant des années on a essayé de faire croire très habilement qu'à moins d'appuyer le parti de Mackenzie King, on était vraisemblablement hostiles non seulement aux vieillards mais aux assistés sociaux en général. Je me souviens parfaitement d'avoir fait campagne en 1956 en vue des élections de 1957—il me fallait prendre de l'avance—et une chère vieille dame avait dit à mon collègue, l'actuel député de Malpègue (M. MacLean) et à moi-même—cette personne n'était pas sénile, seulement très inquiète—«On me dit que si vous êtes élu, nous perdrons nos pensions.» Comme il était lâche et terrible de tenter d'endoctriner cette pauvre vieille en lui faisant croire qu'une victoire conservatrice entraînerait les pires conséquences.

Voilà pourquoi j'ai toujours été fier de ce que le très honorable député de Prince Albert ait écarté ces suggestions keynesiennes et postkeynesiennes suivant lesquelles le parti de Macdonald et celui de Borden se souciaient peu du bien-être social des Canadiens, jeunes et vieux. J'estime donc que c'est moins un problème aujourd'hui qu'autrefois et que c'est là une amélioration.

Ceux qui se livrent à l'étude approfondie de la gérontocratie et des soins à donner aux vieillards se préoccupent actuellement de ce que notre société ne s'occupe pas assez de trouver une activité utile aux vieillards. Je ne mentionnerai pas New Jersey, Princeton ni même Calgary—des études approfondies en ce domaine révèlent l'existence d'un vaste secteur d'activité utile pour ceux qui, compte tenu du règlement de notre fonction publique et des besoins en personnel du secteur privé, sont trop âgés et tenus à l'écart. Il est bien connu qu'une activité utile et créatrice est d'une importance énorme pour l'enrichissement de l'existence des vieillards, tant physiquement qu'intellectuellement, et peut-être même sa prolongation, et la prolongation d'une vie utile est certainement un but cher à notre société.

Mais dans un régime où l'activité utile et créatrice de la personne âgée est réduite, pour que ses gains diminuent, nous revenons au point de départ, lorsque l'évaluation des ressources a été abolie, car l'argument principal en faveur de cette abolition était que l'évaluation des moyens décourageait l'épargne, les habitudes de vie frugale. Or, je le répète, lorsque j'emploie ces expressions, j'ai l'air d'un croulant, d'un vieux qui lit des bouquins